



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

orphelins

Question écrite n° 127651

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les 500 000 orphelins de moins de 21 ans que compte aujourd'hui la France. La Fédération des associations de conjoints survivants (FAVEC) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) ont initié une récente enquête qui démontre l'urgente nécessité de développer une véritable politique de soutien aux orphelins, lesquels sont souvent et malheureusement oubliés des politiques publiques. Cette enquête confirme la nécessité de mettre en place un dispositif permettant aux orphelins de s'exprimer sur le deuil qui les touche, mais aussi d'apporter un suivi psychologique en offrant à chaque enfant le moyen d'expression adapté. En outre, la réflexion doit porter sur une aide globale parent-enfant, ce qui requiert le déploiement de moyens visant à aider et soutenir également le conjoint survivant. Au vu du manque criant de dispositions prises à l'égard des orphelins, et compte tenu des enjeux et de l'importance que revêt cette question, il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre rapidement en oeuvre.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127651

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1029

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)